

Règlement championnat RILH 2008 – 2009

I Inscription des équipes :

L'inscription définitive aurait lieu le 12 octobre 2008.

La ré inscription de cette équipe ne sera valide pour le championnat de la saison suivante que si ce club s'est acquitté de ses factures de la saison précédente.

- Lors de la première journée de championnat ,toute équipe n'ayant pas régularisé la cotisation du comité régional ,l'inscription de son équipe engagée en championnat avec la caution associée, sera déclarée FORFAIT dans un premier temps.

Sans régularisation lors de la seconde journée de championnat ,l'équipe sera exclue du championnat jeunesse de la saison en cours »

II Etablissement des calendriers :

Un calendrier définitif serait envoyé vers la fin septembre avec un délai de 8 jours pour y apporter des retouches.(sous réserve de des réservations des salles pour les équipes engagées en N3). ;

Championnat jeunesse

Catégorie	Dates des compétitions
Poussin : Participation Championnat Bretagne et PDL	12/10-9/11-11/01/09 et 01/02/09 en Bretagne
Benjamin:	19 /10 – 15 /03/09
Minimes	16 /11 – 28 /03/09
Cadets : 2 Equipes	7 /12 2008 et 25 /01/09
Juniors: 2 Equipes	7 /12 2008 et 25 /01/09

Sont qualifiées pour les ¼ finales du championnat de France, les deux premières équipes de chaque catégories

Championnat de LIGUE

Catégorie	Dates des compétitions
Poussin	Participation tournois
Benjamin:	26 avril et 10 mai 2009
Minimes	22 mars –3 et 17 mai 2009
Cadets :	Participation tournois
Juniors:	Participation tournois

Senior Région 1

Championnat 9/11/08 au 10/05/09 pour la Catégorie R1

Championnat 19/10/08 au 10/05/09 pour la Catégorie Loisir

Règlement championnat RILH 2008 – 2009

III Championnat :

Le déroulement du championnat « JEUNESSE 2008-2009 » se déroule sous la forme de « Plateaux »

- Les catégories représentées ; Poussin(mixte), benjamin (mixte) , Minime(mixte), Cadet, Junior, Senior et Senior .
- Le nombre de match sera limité à 2 matchs par plateau ;

Ce qui ramènera les matchs au temps de jeu suivant : (Règlement 133-407)

***Règle 132-102 : Mixité B** / L'utilisation de vestiaires séparés pour les garçons et les filles est obligatoire pour toutes les catégories. Si l'installation sportive ne possède pas suffisamment de vestiaires pour satisfaire à cette disposition, ces derniers devront être utilisés alternativement.

***Règle 211-201 : Equipement de protection**

D / Les joueurs de sexe féminin, à partir de la catégorie minime doivent porter un plastron de protection thoracique.

Catégorie	Temps des rencontres	
	isolée	plateau
Poussin et Mini (mixte)	2x15'	2x13'
Benjamin (mixte)	2x18'	2x16'
Minime(mixte)	2x18'	2x16'
Cadet	2x20'	2x18'
Juniors	2 x20'	2x18'
Seniors Région	2 x20'	2x18'

Commission calendrier : *Retour vers Mme NOURRY des fiches récapitulatives des matchs MINIMES (MIXITEE)*

IV Composition de l'équipe : (Règlement)

Une équipe est composée au minimum de 8 joueurs et 1 gardien avec un officiel d'équipe et un arbitre et au maximum de 16 joueurs dont 2 gardiens (14+2).

Pour les compétitions de Ligues, il appartient à la Ligue de fixer la composition minimale
 Pour les rencontres amicales, c'est à l'organisateur de fixer la composition minimale.

Pour la Ligue des Pays de Loire :

Une équipe est composée au minimum de 6 joueurs et 1 gardien (6+1) de poussins à Cadets.

Concernant la phase « Nationale » , c'est à dire à partir des 1/8 finales du championnat de France, ce barème n'est plus applicable. Seul celui dicté par le CNRILH faisant foi.

Règlement championnat RILH 2008 – 2009

V Report et forfait de match :

L' idée est de respecter l'équipe adverse et le club qui reçoit Procédure à appliquer :

Le REPORT *

72 h avant le déroulement du match (c a d avant le jeudi soir) , l'équipe qui ne peut pas se déplacer doit Prévenir :

- La commission calendrier
- Le responsable de l'arbitrage
- les présidents de clubs concernés (qui informent le responsable de leur salle)
- Informer le président du CR RILH (e-mail)

Les Motifs d' un report

La commission calendrier se réserve le droit d'examiner les demandes de reports
Les reports de match ne pourront être validés que par le président du CRRILH , sur proposition de la commission calendrier.

La commission calendrier proposera une nouvelle date sous 8 jours .

* En appliquant le planning du CNRILH , les dates disponibles pour réaliser **les reports** seront « minimales » (envisager le report au samedi)

- Un ou plusieurs joueurs retenus en équipe de PDL ou convoqué en équipe de France (article 630)
- Deux joueurs malades(certificats à fournir à l'issu)
- Météo exécrable (impossibilité de se déplacer verglas , neige , mise en danger de l'équipe) ;
- La salle du club recevant n'est pas disponible (suite incident, travaux imprévus, fermeture temporaire).

Le FORFAIT* (Règlement sportif article 2623 et 2625)

Si une équipe ne se présente pas le jour du match sans avoir appliqué la procédure de report ;

Si la procédure de report n'est pas respectée ;

L 'absence d'une équipe sur toute la journée sera considérée comme un seul forfait ;

La commission calendrier propose le FORFAIT

La commission « DISCIPLINE LIGUE PDL » valide après examen des parties, à défaut par le président ou vice président du CRRILH des Pays de Loire.

Championnat régional :Le report est à la charge de l'équipe qui le sollicite, sous un délais maximum de 15 j. Passé ce délais l'équipe incriminée sera considéré FORFAIT.*

Le chèque du Forfait administratif de 50€ fourni en début de saison est alors encaissé.

Règlement championnat RILH 2008 – 2009

Numérotation des arbitres par le Comité Régional :

- Arbitre non formé jeunesse/adulte : 8,00 €
- Arbitre stagiaire jeunesse/adulte 8,00 €
- Arbitre D1/D2 jeunesse/adulte 10,00 €
- Arbitre D3 > 10,00 €

Les résultats: (Règle 122-101) Résultat d'une rencontre

- Vainqueur : **+3 pts** - Perdant : **0 pts** - Match Nul ; **1 pt**
- Forfait ; **-2 pts** (score 5* / 0) Pts* pour le capitaine de l'équipe

La personne responsable de l'organisation du plateau (responsable de la salle), à défaut le président du club recevant se chargera de les transmettre au responsable calendrier par mail le soir de la compétition ou au plus tard le lundi avant 20h00. Les résultats , statistiques et classements seront disponibles sur le net . <http://www.rollerpaysdeloire.com/>

Trophée du « fair play »:

Mise en place pour ces championnats jeunesse 2007-2008 , d'un trophée du « fair play », pour chaque catégorie sur les règles suivantes ;

Un trophée sera décerné en fin de championnat, par catégories à l'équipe n'ayant eu aucune pénalité durant le championnat jeunesse et de ligue PDL.

Respect du règlement :(Règlement intérieur , Règlement sportif , et le nouveau règlement général du RILH)

Nous appliquerons le règlement fédéral :(Règlement intérieur FFRS , Règlement sportif) Les catégories d'âge pour le roller sont fixées par le règlement général de la FFRS

En catégorie Senior loisir, sous forme de matchs amicaux , intégration de la mixité en loisir (Application des règles vu ci dessus).

Règlement championnat RILH 2008 – 2009

La validité des licences annuelles sont du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante
Je vous invite à regarder les articles

- Règle de mutation (règle Annexe 6)
- Vérification des licences (règle 132-101)
- Obligation de licence (règle 112-204)
- Défaut de présentation de licences (règle 112-205)
- Rapport de match et réserves portées sur ce rapport (Annexe 2)
- Procédure prêt et mutation (règle 132-101) :

Pour éviter tout problème concernant les licences une vérification régulière sera faite auprès des services concernés (FFRS).(Je vous invite à regarder dans rubrique « **Réglementation** » sur le site fédéral <http://www.ffrs.asso.fr/>

Approuver Le 26 septembre 2008 lors de la réunion du Comité RILH des PDL